

Le bouquet inattendu offert par un chercheur autonome peu connu : retour sur la note critique de Monique Jutras

DE SURMONT, JEAN-NICOLAS [dir.] avec la collaboration de SERGE GAUTHIER. « M'amie, faites-moi un bouquet... ». *Mélanges posthumes autour de l'oeuvre de Conrad Laforte*. Québec, Presses de l'Université Laval, « Les Archives de folklore » 30, Éditions Charlevoix, 2011, ix-331 p. ISBN 978-2-7637-9527-0

Jean-Nicolas De Surmont

Volume 12, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026796ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1026796ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

De Surmont, J.-N. (2014). Le bouquet inattendu offert par un chercheur autonome peu connu : retour sur la note critique de Monique Jutras / DE SURMONT, JEAN-NICOLAS [dir.] avec la collaboration de SERGE GAUTHIER. « M'amie, faites-moi un bouquet... ». *Mélanges posthumes autour de l'oeuvre de Conrad Laforte*. Québec, Presses de l'Université Laval, « Les Archives de folklore » 30, Éditions Charlevoix, 2011, ix-331 p. ISBN 978-2-7637-9527-0. *Rabaska*, 12, 214–216. <https://doi.org/10.7202/1026796ar>

DE SURMONT, JEAN-NICOLAS [dir.] avec la collaboration de SERGE GAUTHIER.
« M'amie, faites-moi un bouquet... ». *Mélanges posthumes autour de l'œuvre de
Conrad Laforte*. Québec, Presses de l'Université Laval, « Les Archives de
folklore » 30, Éditions Charlevoix, 2011, IX-331 p. ISBN 978-2-7637-9527-0.

Réplique

Le bouquet inattendu offert par un chercheur autonome peu connu : retour sur la note critique de Monique Jutras¹

À la lecture de la « Note critique » de l'ouvrage que j'ai dirigé avec la collaboration de Serge Gauthier, « M'amie, faites-moi un bouquet », signée par Monique Jutras et parue dans *Rabaska* (2013), il m'a semblé indispensable d'apporter des correctifs quant aux différentes affirmations visant soit l'élaboration de l'ouvrage collectif soit mon parcours, et porter à la connaissance du public les faits concernant mon appartenance à mon *alma mater*, l'Université Laval.

Sans présager des méthodes adoptées par M. Jutras pour se renseigner sur mon parcours ou sur l'élaboration de l'ouvrage, je m'interroge néanmoins sur les réelles démarches qu'elle a entreprises pour mieux connaître mon parcours, estimant qu'elle aurait pu se dispenser de questionner ma crédibilité sur la base d'une quelconque affiliation ou non-affiliation universitaire, de mon éclectisme ou de ma non-appartenance à la sphère de l'ethnologie québécoise.

Avant sa note critique, quatre auteurs ont fait paraître des comptes rendus de mes ouvrages et j'ai signé moi-même trois contributions dans *Rabaska*, d'où mon étonnement quand je lis qu'elle sait peu de choses sur moi et qu'elle m'estime peu connu (p.159).

Monique Jutras affirme qu'elle aurait aimé que j'explique mon parcours dans l'introduction d'un ouvrage collectif. Était-ce pertinent à la meilleure compréhension d'un ouvrage comme celui-là ? L'auteur ajoute en note de bas de page : « il n'est jamais facile de se définir par rapport à un parcours multidisciplinaire ». Si elle avait lu mes essais, elle aurait compris que, nonobstant l'éclectisme de mon parcours, il y a néanmoins certaines trajec-

¹ Monique Jutras, « Une "balade" inattendue dans l'œuvre de Conrad Laforte. Mais qui donc s'y intéresse ? », *Rabaska*, vol. 11, 2013, p. 158-170.

toires d'écriture. Le simple fait de relever que je publie sur la chanson, la poésie vocale signée ou non et l'histoire de l'ethnomusicologie depuis plus de vingt ans semble permettre de penser que j'ai acquis une certaine notoriété en la matière.

Par la suite, M. Jutras s'étonne que pareil projet d'écriture n'ait pas été le résultat de l'initiative d'un collègue rattaché à l'une ou l'autre des institutions qui ont porté Conrad Laforte tout au long de sa carrière, notamment l'Université Laval et le CÉLAT. Il m'est difficile de me prononcer sur la motivation des collègues de C. Laforte et sur les raisons qui font qu'aucun de ceux-ci n'ait eu l'idée à un moment ou à un autre de lui rendre hommage. La critique y voit un malaise. Elle pousse le questionnement à se demander « quel est le rapport de Jean-Nicolas de Surmont [*sic*] avec ces institutions d'une part, et, d'autre part, selon quels critères, et peut-être quelles contraintes, il a sélectionné ses collaborateurs [...]. » Monique Jutras aurait pu se renseigner sur mon appartenance à l'Université Laval à divers titres soit comme ancien étudiant, soit comme collaborateur à des projets de recherche ou encore comme participant à des activités depuis 1986.

M. Jutras affirme que j'ai sélectionné mes contributeurs. Il s'agit d'une fausse déclaration. J'ai très simplement diffusé un appel à contributions sur plusieurs sites Internet. J'ai en outre transmis personnellement cet appel à des dizaines de personnes parfois proches de Conrad Laforte ou ethnologues renommés, spécialistes de la chanson de tradition orale, etc., tant au Québec qu'à l'étranger. Je ne suis donc en rien responsable des personnes qui ont choisi ou non de se manifester. L'appel à contributions est resté suffisamment longtemps en ligne pour que les intéressés (notamment Donatien Laurent et Carole Saulnier qu'elle cite) puissent en prendre connaissance.

Visiblement très influencée par le prestige symbolique ou institutionnel des auteurs, M. Jutras poursuit (p. 159) affirmant qu'elle n'est pas contre le fait de présenter des « chercheurs de niveaux différents » qu'ils soient étudiants à la maîtrise, chercheurs autonomes, professeurs, etc. Bien que ces différences ne semblent pas pour elle poser de problème, elle le relève néanmoins et me reproche en outre de ne pas avoir suffisamment présenté mes auteurs. M. Jutras ignore ici sûrement les contraintes liées à l'espace typographique disponible pour présenter les auteurs. Elle semble aussi insatisfaite devant le fait que les auteurs soient présentés insuffisamment sans que l'on puisse savoir si ce n'est pas une façon de conférer une légitimité à des titres et fonctions, et ainsi entretenir des a priori favorables pour l'un ou pour l'autre. Aussi, le parcours intellectuel semble être érigé en critère premier pour juger de la qualité d'un auteur. Dans l'optique où c'est la variété ou l'originalité, parmi d'autres critères d'une contribution, qui priment, et non le fait que l'auteur soit ou non

directeur de chaire d'études ou ethnologue de « bonne réputation », il était normal que j'ouvre ma porte à tous. Preuve en est que près de soixante-dix ans séparaient mes plus vieux (dont deux nonagénaires) de mes plus jeunes collaborateurs.

Mis à part les passages me concernant, la note critique de Monique Jutras soulève peu de remarques, sinon que l'un des seuls auteurs dont elle ne fait pas l'apologie est Marc-Antoine Lapierre, dont la contribution était pourtant originale et documentée. L'auteur reproche ici à Lapierre sa terminologie... en partie empruntée à mes travaux. Si elle affirme avoir consulté le mémoire de maîtrise de Lapierre, elle n'a visiblement pas consulté mes essais en terminologie littéraire et musicale.

Je ne peux, en définitive que recommander à Madame Jutras, qui s'est toujours présentée comme étant en dehors des circuits de la recherche universitaire, de lire mes travaux, livres et articles.

JEAN-NICOLAS DE SURMONT
Jehonville (Belgique)